



# **Guide des services de soutien aux élèves**



## **L'équipe-école**

L'équipe-école est une équipe collaborative qui permet d'offrir une aide supplémentaire afin de répondre aux différents besoins des élèves. Elle offre un soutien dans la résolution de problèmes, la gestion et l'application de stratégies d'enseignement et coordonne les ressources pour les élèves de l'école. L'équipe-école est composée de la direction, des spécialistes et du personnel enseignant. La direction peut inviter, au besoin, des membres additionnels tels qu'un spécialiste de l'équipe des services de soutien aux élèves du ministère de l'Éducation.

## **Service d'adaptation**

Le service d'adaptation coordonne les ressources pour le personnel enseignant afin que celui-ci puisse adapter son enseignement pour l'élève qui présente des besoins exceptionnels. Le service d'adaptation consulte et collabore avec l'équipe-école et les intervenants de l'extérieur afin de mieux accompagner les élèves. Cette démarche permet, en collaboration avec l'équipe-école, de réaliser un plan d'action (P.A.) et, lorsque nécessaire, un plan éducatif individualisé (P.É.I). Le service d'adaptation coordonne également les demandes de services en orthophonie, en ergothérapie, en psychologie, en physiologie et en audiologie auprès des services de soutien aux élèves du ministère de l'Éducation.

## **Classe ressource**

« *Le bocal* » est une classe ressource : un endroit pour soutenir les élèves en difficulté sur le plan personnel ou académique.

« *Le bocal* » est offert pour répondre aux besoins des élèves dans un horaire régulier ou à temps partiel. Il offre à l'élève un endroit calme et un encadrement personnalisé lui permettant de poursuivre sa scolarisation dans un environnement structuré et adapté à ses besoins.

## **Service de conseiller et d'orientation**

Le service de conseiller et d'orientation aide les élèves à s'adapter aux changements survenant au cours de leur développement ou de leur vie et fait la promotion d'une santé mentale positive. Il offre du soutien aux élèves en vue de les aider à développer leur potentiel sur le plan personnel et scolaire. Le service de conseiller et d'orientation les aide à développer leurs forces et à composer avec leurs défis, en plus de les soutenir dans l'acquisition des compétences qui les aident à devenir des membres efficaces et actifs de la société. Il facilite également l'aiguillage vers des ressources communautaires et assure une liaison avec différents organismes du territoire.

Le service de conseiller et d'orientation est également responsable du service d'orientation. Il accompagne les élèves dans la connaissance d'eux-mêmes, leurs traits de personnalité, leurs aptitudes, leurs valeurs et leurs intérêts, pour mieux les accompagner dans le choix d'une formation, d'un métier ou d'une profession qui leur permettra de s'épanouir professionnellement et personnellement.

## **Soutien en littératie**

Le service de soutien en littératie s'occupe des élèves qui montrent des difficultés avec la langue française. Il peut effectuer des évaluations diagnostiques supplémentaires afin de dépister les difficultés particulières à l'élève. Il peut offrir ensuite un soutien pour aider l'élève à développer les habiletés nécessaires en lecture et en écriture. De plus, Le service de soutien en littératie peut accompagner les enseignants à trouver des ressources pour aider les élèves à obtenir un succès académique.

## **Conseillers pédagogiques**

Les conseillers pédagogiques offrent à la direction, aux enseignants et aux spécialistes, du soutien et de la formation dans l'utilisation des programmes d'études et des ressources nécessaires à l'apprentissage des élèves. Des

sessions collaboratives sont organisées avec les enseignants afin de favoriser la croissance professionnelle de chacun. Les conseillers pédagogiques travaillent de concert avec le personnel du ministère de l'Éducation du Yukon afin de promouvoir des méthodes didactiques efficaces. En collaboration avec le personnel de l'école, ils s'assurent que des évaluations standardisées sont administrées régulièrement afin d'obtenir un portrait des apprentissages des élèves et de cibler les pratiques d'enseignement à améliorer.

### **Service d'enrichissement de la langue en français et en anglais**

Afin de favoriser la réussite, le CSSC Mercier peut offrir un service d'enrichissement de la langue en français ou en anglais, selon les besoins des élèves. Si vous croyez que votre enfant a des besoins à cet égard, veuillez en discuter avec l'enseignant du cours ciblé.

### **Service de tutorat**

Si un élève a besoin d'un accompagnement scolaire plus soutenu, une demande peut être faite auprès de la direction pour qu'un service de tutorat après les heures de classe soit organisé.

### **Cours en ligne**

L'éducation à distance en français langue première est accessible aux élèves admissibles de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année. La Commission scolaire francophone du Yukon (CSFY) offre une variété de cours grâce à son entente avec le Centre francophone d'éducation à distance (CFED) de l'Alberta ainsi qu'avec l'École virtuelle du Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique. Les cours sont offerts sous forme asynchrone (en temps différé) pour permettre de travailler à son rythme à partir de la maison, de l'école ou ailleurs, et ce avec l'appui d'un enseignant. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site web de la CSFY à <https://csscmercier.csfy.ca/cours-en-ligne/>

## **Intégration culturelle et communautaire**

Le service d'intégration culturelle et communautaire offre un support au personnel enseignant dans l'organisation et la réalisation d'activités culturelles et artistiques dans le cadre des cours, ou lors de différentes sorties en lien avec la programmation scolaire. Dans le but de faire rayonner les élèves et de développer leur identité culturelle, il participe à la création de multiples activités ou événements parascolaires, et favorise des partenariats avec les différents organismes communautaires.

## **Service de soutien informatique**

Le service de soutien informatique, en collaboration avec *Information Technology and Support Services* (ITSS) du ministère de l'Éducation, s'assure du bon fonctionnement des ressources informatiques pour le personnel enseignant et les élèves. Afin de développer de solides compétences en technologies de l'information et de la communication, chaque élève reçoit, dès son arrivée en 7<sup>e</sup> année, un ordinateur portable à des fins pédagogiques.